Image not found or type unknown

ABUS LAST MINUTE suite reservation confirmer

Par **communal aurelie**, le **10/05/2017** à **16:12**

bonjour,

j'aimerai savoir qu'elle est mon pouvoir d'action face à la situation suivante:

samedi 29/04:
- reservation prise pour hotel+cure bien etre départ le 14/05 retour le 16/05 à Royan (avec supplément vue mer)
- confirmation reçue qq heures plus tard avec le bon d'échange à présenter à l'hotel et à la cure.
comme j'ai recu le bon d'échange, j'ai acheté mes billets de train.

Vendredi 05/05 à 18h: appel de last minute pour me prévenir que l'hotel est en surbooking donc plus de place!!!
j'ai reçu une proposition pour l'ile d'oleron en vue foret(d''jà il faut le faire pour avoir une vue foret sur une ile surtout quand on paye 80 eur pour avoir la vue mer)
j'ai refusé cette offre le vendredi 05/05 à 18h20

mardi 09/05 à 12h25, lastminute me rappelle pour me confirmer que je ne peux pas maintenir cette réservation.
En gros,ils veulent que je l'annule et donc que j'en devienne responsable!! je refuse catégoriquement.
bien sur, j'ai demandé à escalader auprès d'un responsable mais rien à faire, ils n'ont pas de point d'escalade.
désormais nous sommes mercredi 10/05 16h et je suis toujours dans l'attente d'une solution de last minute
pour me protéger, j'ai envoyé une réclamation par lettre recommande avec A/R au siège sociale.

je ne sais plus quoi faire, j'ai le bon d'échange, puis je me ramener comme une fleur à l'hotel, que puis je faire afin que ce site respecte les consommateurs...

je suis angoissée à cause de mes vacances, c'est un comble

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés